

LE GUERNO

JUILLET 2023

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



À retrouver dans ce numéro !

Le message de Paix des Enfants pour le XXI^{ème} Siècle p.17
Le Concours des Maisons Fleuries 2023 p. 20
Festival «Les Z'illuminés» - Juin 2023 p.24

Sommaire

Le mot du maire 03

Délibérations municipales 04-11

La vie sociale 11-23

La Bourse aux Plantes 11
Transmorbihannaise 11
Journée Citoyenne 12
Le Marché Estival 12
Multisports 13
Les Ateliers du Mercredi 13
École Sainte-Anne 14-17
Bibliothèque 18-19
Concours des Maisons Fleuries 20-22
Opération Argent de Poche 23
Fête du Quartier Saint-Michel 23
État-Civil 23

La vie associative 24-31

L'Asso du Bourg 24-26
APEL École Sainte-Anne 27
Comité des Fêtes de le Guerno 28-29
Breizh Motos Guernotais 30
Gym Club Guernotais 30-31

La vie économique 32_33

Arc Sud Bretagne 34-35

Services 36-38

Office de Tourisme 36-37
Relais Petite Enfance 38
Centre d'Acceuil et de Permanence des Soins 38

Informations diverses 39

Dates à retenir 4ème de couv

Directeur de la Publication :
M. Gérard GUILLOTIN - Maire de LE GUERNO
Commission Communication de la Mairie
Conception - Impression : Graphitheix

ATTENTION !

Les horaires de la Mairie changent durant l'été.

À partir du **1er Juillet**, la mairie sera **fermée** tous les **samedis matins**.

Voici les nouveaux horaires en **Juillet** et **Août** :

Lundi	8h00-12h00 / 13h30-17h15
Mardi, mercredi, jeudi	8h00-12h00
Vendredi	8h00-12h00 / 13h30-17h15

Chères Guernotaises, chers Guernotais

Le temps précieux de l'été à carillonné aux clochettes des écoles et met un terme à cette année scolaire 2022/2023. Un moment bienvenu de respiration en famille pour beaucoup, de retrouvailles avec les amis, pour oublier un peu le stress de ce premier semestre. Mais il y a aussi toutes celles et ceux que la solitude transforme en épreuve et que nous ne pouvons abandonner à leur sort.

Il y a depuis ces dernières années une telle somme de contraintes, de réunions tous azimuts pour les élus, que cet emploi du temps désordonné, empiète très fortement sur les disponibilités pour notre propre collectivité. Il faut être sur tous les fronts, alors qu'il serait si important de consacrer un peu plus de temps à la proximité. Nous sommes devenus les jouets d'une société malade de ces excès, de ses contradictions et de ses exigences intolérables. Chaque individu se concentre sur ses désirs, ceux de sa famille, le reste étant sans intérêt. Un seul objectif : son confort et son bien-être, même au détriment des autres. Intolérance maximum, propos facilement agressifs, entraînant des conflits sans fin. C'est devenu un constat quasi quotidien et qui pèse sur les tâches de toutes et tous, au service de la collectivité.

Je ne peux imaginer que dans cette société qui se prétend moderne et progressiste, l'être humain se comporte comme un loup envers son semblable. Quelle image aujourd'hui est donnée à cette jeunesse qui se régale de ce modèle absurde, indigne, sans les barrières nécessaires pour le respect de L'AUTRE. Oui, je suis effaré de ces comportements à tous les niveaux, du manque de respect des espaces publics, des règles de circulation minimum, de l'urbanisme, des services de la mairie à plusieurs niveaux. En effet, là aussi il y a beaucoup d'exigences, alors que la collectivité prend une large part financière pour faire fonctionner restaurant scolaire et garderie. Pour l'entretien de tous les espaces publics, la commune dépense et là aussi, autour des jeux, de la salle polyvalente et des terrains de sports, les saccages et effractions sont récurrents. Depuis le début de cette année, une dizaine d'extincteurs ont été vidés ...par plaisir ? Cette fois il faut vraiment réfléchir à la vidéo surveillance. Punir tous les jeunes utilisateurs de ces espaces serait contraire à la démarche municipale. Alors, organisons une surveillance accrue des fauteurs de troubles.

Oui, la municipalité met les fonds nécessaires au bon fonctionnement de ses services, alors il faut savoir raison garder et profiter d'un village qui aujourd'hui encore, attire beaucoup.

L'objectif du conseil municipal est aussi de penser à l'accueil de jeunes familles, afin de pérenniser les structures en place. Évidemment les jeunes familles de demain... seront elles aussi avec des collégiens, ou lycéens dans une quinzaine d'années ! Malgré tout un nouveau lotissement est en prévision, puisque la commune vient d'acquérir les premières parcelles. Il reste peu de temps pour réagir. Janvier 2027 pourrait marquer une étape importante dans l'octroi des permis d'aménager. Alors si c'est le dernier lotissement, oui nous devons le réaliser. Il est vrai que l'on pourrait consommer des terres à l'infini, sans apporter de vraies solutions aux problèmes de logements. Mais il faut vraiment privilégier les plus jeunes, qui mieux que la collectivité pourrait le faire ? La commune n'attend pas de bénéfices, mais seulement l'équilibre financier, contrairement à la l'investisseur privé, ce qui va de soi.

Je reste optimiste, mais ces bouleversements de notre société, y compris dans notre village de 1000 habitants, me laissent un peu songeur. Je veux croire que nous aurons ensemble le sursaut nécessaire pour mettre à nouveau des sourires sur toutes les lèvres.

A toutes et tous, je vous souhaite un bel été, afin d'apprécier ce temps des vacances et du farniente.

Prenez bien soin de tous ceux qui vous entourent.

Gérard GUILLOTIN
Maire



Délibérations municipales

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

La séance du 1 Mars 2023 du conseil municipal a été principalement consacrée à la présentation des comptes de la commune et à l'approbation du compte de gestion.

Présentation du compte de gestion et approbation du compte administratif 2022 :

Compte de la commune 2022 :

Le conseil municipal a approuvé le compte de gestion et le compte administratif 2022 budget de la commune suivant :

Section Fonctionnement 2022	
Dépenses	739 004,73 €
Recettes	955 296,36 €
Excédent d'exercice 2022	216 291,63 €
Excédent de fonctionnement "2021" reporté	0,00 €
Excédent Global fonctionnement 2021	216 291,63 €

Section Investissement 2022	
Dépenses	210 647,12 €
Recettes	678 290,93 €
Déficit de l'exercice 2022	467 643,81 €
Déficit d'investissement "2021" reporté	-543 593,72 €
Déficit Global	-75 949,91 €

Reste à réaliser en investissement	
Reste à réaliser en dépenses	10 803,91 €
Reste à réaliser en recettes	16 429,24 €
Excédent Global des restes à réaliser	5 625,33 €

Balance Globale de clôture des 2 sections (Fonctionnement & investissement 2022)	
Excédent global de fonctionnement	216 291,63 €
Déficit global d'investissement	-70 324,58 €
Déficit global de clôture des 2 sections (Fonctionnement & investissement 2022)	145 967,05 €

Sur le résultat de fonctionnement 2022 une somme de **216 291,63 €** est affectée à la section investissement.

Compte Administratif 2022 :

Dépenses de Fonctionnement	
Opération d'ordre de transfert entre section	110 750,23€
Dotations aux provisions	0,00€
Charges exceptionnelles	0,15€
Charges financières	9 731,78€
Autres charges de gestion courante	161 874,93€
Dépenses imprévues	0,00€
Atténuations de charges	293,00€
Charges de personnel et de frais assimilés	283 737,27€
Charges à caractère général	172 617,37€

Recettes de Fonctionnement	
Opération d'ordre de transfert entre section	0,00€
Produits exceptionnels	103 252,07€
Produits financiers	6,43€
Autres produits de gestion	63 640,12€
Dotations, subventions ...	218 352,05€
Impôts et taxes	486 101,87€
Produits de services	81 133,51€
Atténuation de charges	2 810,31€
Résultat de fonctionnement reporté	0,00€

Délibérations Municipales

BUDGET 2023

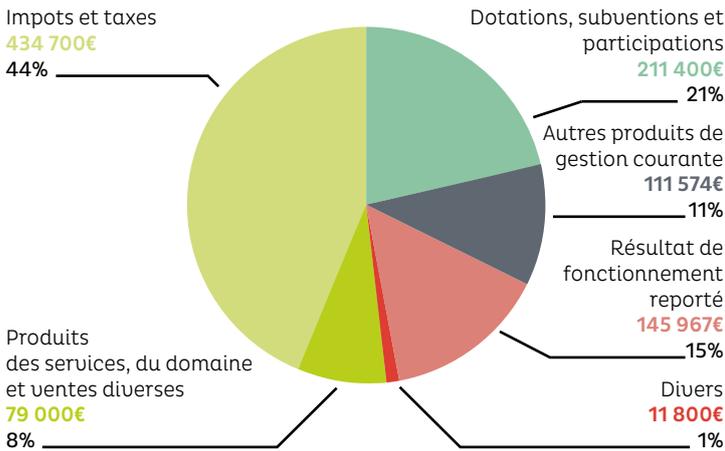
Les budgets 2023 de fonctionnement et d'investissement pour la commune ont été validés au conseil municipal du 30 Mars 2023 suivant la répartition et tenant compte des éléments suivants :

Présentation du budget 2023 pour la commune :

Budget de fonctionnement 2023:

Le budget de fonctionnement 2023 s'élève à **994 440,62 €** contre **913 453,21 €** en 2022 réparti de la manière suivante :

Recettes de fonctionnement budget 2023:



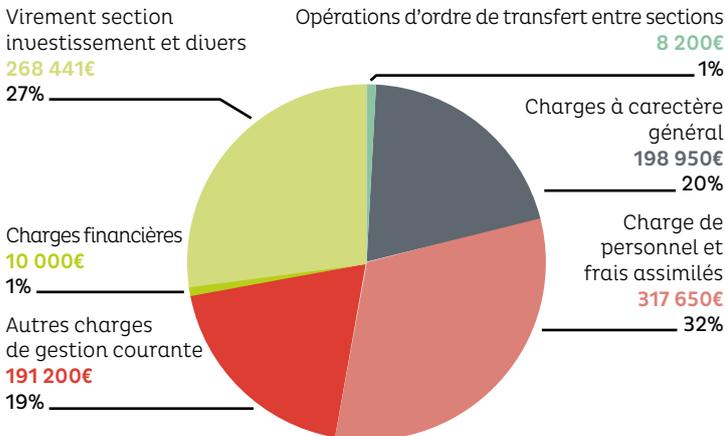
Les faits marquants :

Recettes provenant principalement des :

- . Taxes foncières et d'habitations (434 700 € soit 44 % du budget)
- . Résultat de fonctionnement reporté (145 967€ soit 15 % du budget)
- . Dotations et subventions (211 400 € soit 21 % du budget)
- . Autres produits de gestions courantes (111 574 € soit 11 % du budget)

Pour 2023, les Dotations Forfaitaires de l'état sont budgétées à 93 000 € à un niveau stable depuis 4 ans. Globalement les recettes 2023 sont prévues avec une hausse de 3 % par rapport au réalisé de 2022.

Dépenses de fonctionnement budget 2023:

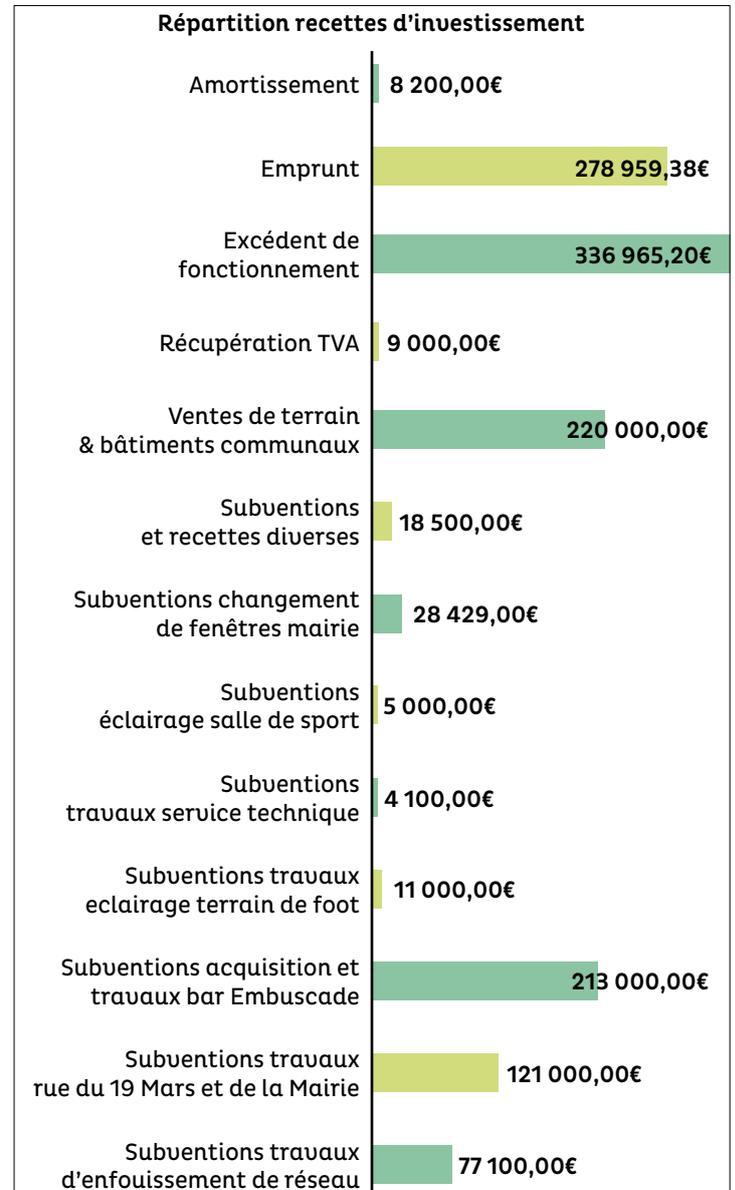


Les faits marquants :

- . En 2023 les dépenses de fonctionnement sont prévues en hausse de 14 % environ par rapport au réalisé en 2022.
- . Cette hausse est due principalement due à la prise en compte de l'inflation sur les charges et les frais de personnel.

Budget investissement 2023:

Le budget d'investissement s'élève à **1 331 253,82 €** avec un « reste à charge » de la commune de **719 174,67 €**

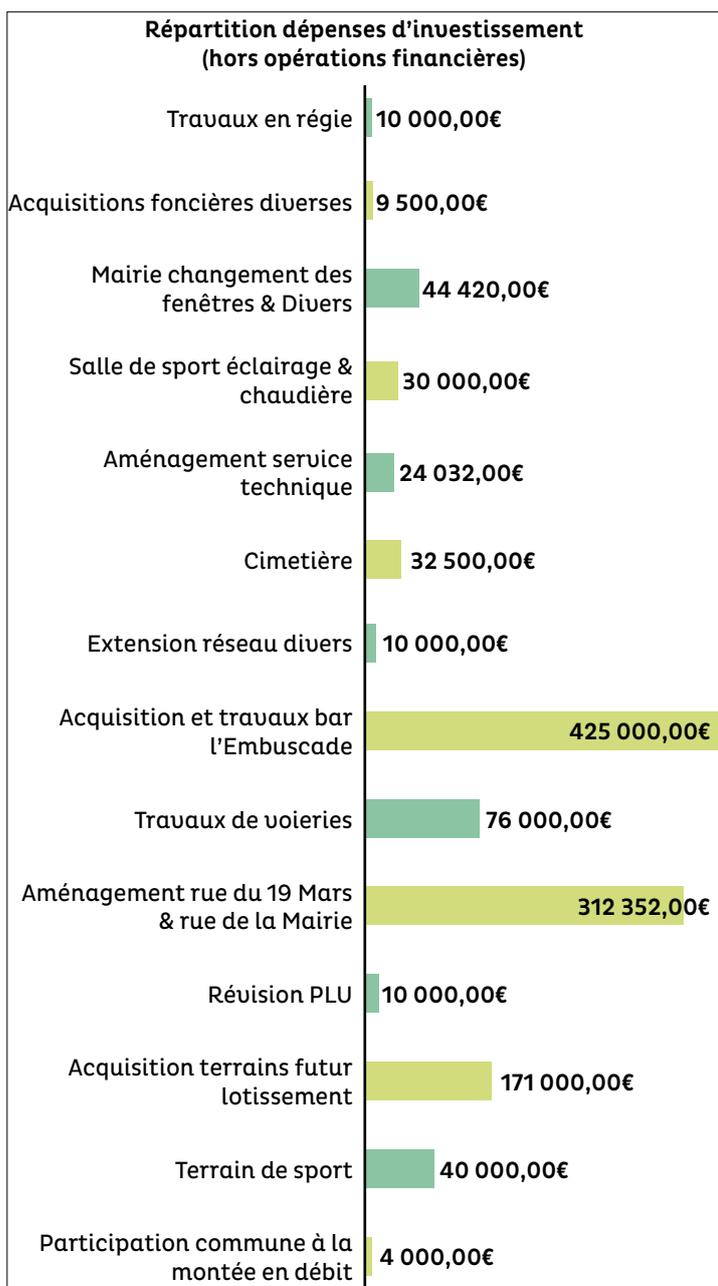


Les faits marquants :

Les principales recettes d'investissements hors emprunt sont les suivantes :

- . Subventions pour un total de 473 179 € soit 35 % du budget
- . Grace à la vente de terrains et les excédents de fonctionnement l'autofinancement atteint 556 965 € soit 41 % du budget.

Délibérations municipales



Les faits marquants :

- Les principaux investissements pour 2023 sont :
 - L'acquisition et le réaménagement du bar l'Embuscade pour un total de 425 000 €.
 - L'aménagement de la Rue de la Mairie et de la rue du 19 Mars pour un montant total de 312 352 €
- Un budget de 171 000 € a été également prévu pour l'acquisition de terrains pour un nouveau lotissement communal.
- Divers travaux au niveau de la Mairie, du local technique et de la salle de sport sont programmés pour un montant de 98 452 €.

La capacité de financement de la commune ne permet pas de mener l'ensemble des projets, mais des recherches en financement complémentaires sont en cours pour permettre d'en réaliser le maximum.

CAMPING

Présentation du compte de gestion et approbation du compte administratif 2021 pour le camping :

Compte de la commune 2022 :

Le conseil municipal a approuvé le compte de gestion et le compte administratif 2022 du camping suivant :

Section Fonctionnement 2022 Camping	
Dépenses	95 837,03 €
Recettes	127 380,65 €
Excédent d'exercice 2022	31 543,62 €
Excédent de fonctionnement "2021" reporté	47 09,97 €
Excédent Global fonctionnement 2022	78 563,59 €

Section Investissement 2022 camping	
Dépenses	461 156,99 €
Recettes	246 776,16 €
Déficit de l'exercice 2022	-214 380,83 €
Excédent d'investissement "2021" reporté	72 720,26 €
Déficit Global	141 660,57 €

Reste à réaliser investissement 2022 camping	
Reste à réaliser en Dépenses	1 109,40 €
Reste à réaliser en Recettes	25 252,37 €
Excédent global des restes à réaliser	24 142,97 €

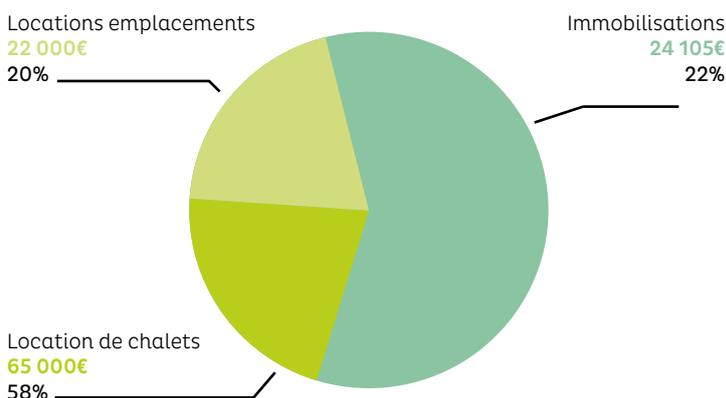
Balance Global de clôture des 2 sections (Fonctionnement & investissement 2021)	
Excédent global de fonctionnement	78 563,59 €
Déficit global d'investissement	-117 517,60 €
Déficit global de clôture des 2 sections (Fonctionnement & investissement 2022)	-38 954,01 €

Présentation du budget 2023 pour le camping :

Les budgets 2023 de fonctionnement et d'investissement pour le camping ont été validés suivant la répartition et tenant compte des éléments suivants :

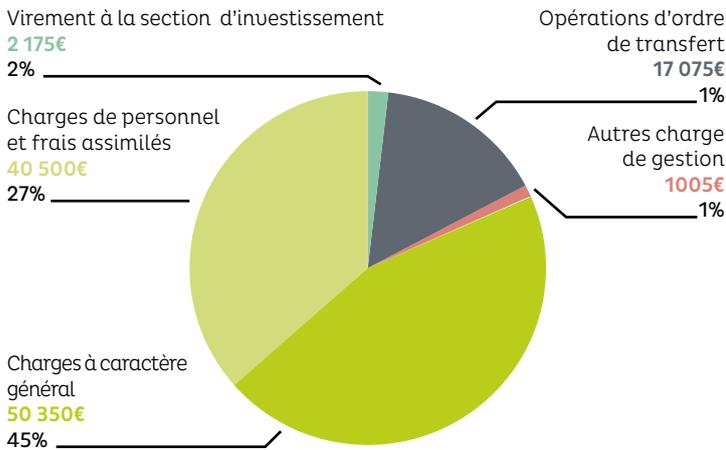
Le budget de fonctionnement du camping 2023 s'élève à 111 105,00 € contre un budget de 152 119,97 € réalisé en 2022 et le budget d'investissement est de 177 469,97 €.

Recettes de fonctionnement camping:



Délibérations Municipales

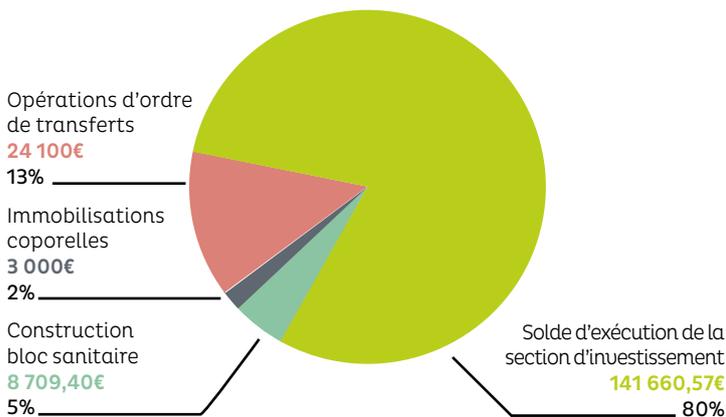
Dépenses de fonctionnement camping:



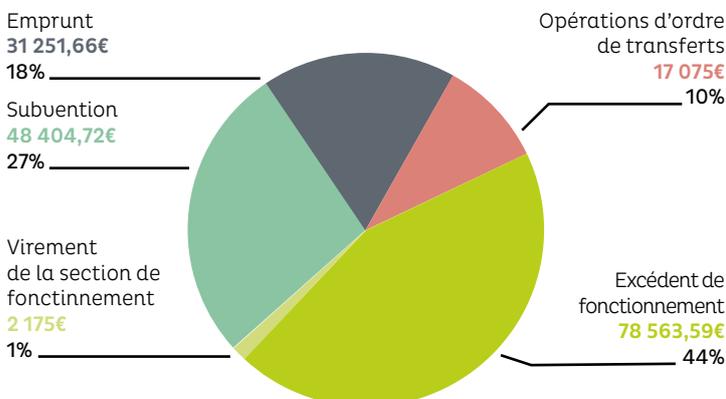
Les faits marquants :

Les recettes du camping ont augmenté de 8 981 € en 2022 (10%). Par rapport à l'année 2019 (dernière année référence avant COVID) l'augmentation, principalement due aux locations de chalets, est de 55 %.

Dépenses d'investissements camping:



Recettes d'investissements camping:



Après les importants d'investissements réalisés en 2022 et 2023 (La réhabilitation complète des sanitaires actuels, la séparation physique des colonies avec des sanitaires dédiés et indépendants aux colonies et l'achat de 3 nouveaux chalets), le camping est en ordre de marche pour l'accueil des touristes et des colonies d'enfants dans notre commune.

LOTISSEMENT «LE PRÉ AUX CHEVAUX»

Présentation du compte de gestion et approbation du compte administratif 2022 pour le lotissement « Le pré aux chevaux » :

Compte de la commune 2022 :

Le conseil municipal a approuvé le compte de gestion et le compte administratif 2022 du budget lotissement «pré aux chevaux» suivant :

Section Fonctionnement 2022 Lotissement	
Dépenses	23 701,17 €
Recettes	36 522,40 €
Excédent d'exercice 2022	12 821,23 €
Excédent de fonctionnement "2021" reporté	120 552,34 €
Excédent Global fonctionnement 2022	133 373,57 €

Section Investissement 2022 lotissement	
Dépenses	2 000,00 €
Recettes	24 373,42 €
Excédent de l'exercice 2022	22 373,42 €
Déficit d'investissement "2021" reporté	-18 373,42 €
Excédent Global	4 000,00 €

Balance Globale de clôture des 2 sections (Fonctionnement & investissement 2022)	
Excédent global de fonctionnement	133 373,57 €
Excédent global d'investissement	4 000,00 €
Excédent global de clôture des 2 sections (Fonctionnement & investissement 2022)	137 373,57 €

Sur le compte administratif 2022 du budget du « Pré aux chevaux » a été approuvé par le conseil municipal.

Présentation du budget 2023 pour le lotissement « le pré aux chevaux » :

Les budgets 2023 de fonctionnement et d'investissement pour le lotissement « le pré aux chevaux » ont été validés suivant la répartition et tenant compte des éléments suivants :

Section Fonctionnement 2023 Lotissement	
Dépenses	148 878,57 €
Recettes	148 878,57 €

Section Investissement 2023 lotissement	
Dépenses	4 000,00 €
Recettes	4 000,00 €

Délibérations municipales

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023 :

Le conseil municipal a décidé d'augmenter de 1% les taux d'imposition 2023 pour cette nouvelle année soit :

. Taxe d'habitation :	15,70 %
. Foncier bâti :	33,49 %
. Foncier non bâti :	52,65 %

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EN 2023

Pour l'année 2023, les associations avaient jusqu'au 31 mai pour déposer une demande de subvention. 3 associations Guernotaises ont déposé leur demande : la FNACA, l'ASSA Le Guerno et A l'Asso du Bourg.

Les subventions ont été accordées suivant la répartition ci-dessous :

Société de Chasse subvention piégeage ragondins	350 €
FNACA Le Guerno	250 €
Club de Foot Sainte Anne Le Guerno	1300 €
Club de Foot Sainte Anne subvention exceptionnelle animateur	1700 €
Association des donneurs de sang du canton de Muzillac	100 €
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Morbihan	200 €
A l'Asso du Bourg	3000 €

OGEC ECOLE STE ANNE : PARTICIPATIONS POUR L'ANNÉE 2023

Lors de la séance du 1 Mars 2023, le conseil a fixé les participations pour l'année 2023 identique à l'année 2022 à savoir :

- . 930 € pour un élève en maternelle
- . 459 € pour un élève en élémentaire

TRAVAUX RUE DU 19 MARS 1962

Des travaux de remise en conformité de l'alimentation en eau potable et de vérification des compteurs individuels ont été effectués rue du 19 mars 1962, en attendant la réfection définitive de la chaussée.



CANALISATIONS RUE DU BORG NEHUÉ

Un examen des canalisations des eaux pluviales rue du Borg Nehué avec caméra est programmé avec l'entreprise CEQ Ouest de Brech afin de déterminer exactement pourquoi des refoulements se produisent et ressortent sur la rue lors des gros orages. Des grilles vont être posées à l'entrée des buses pour évacuer l'eau de la voirie.

TRAVAUX RUE DE LA MAIRIE

Des travaux d'aménagement d'une plateforme sont prévus au carrefour de la rue de la Mairie, rue des Ecoles, rue de la Fontaine Sainte-Anne et rue des Franches Montagnes (entrée du lotissement le Pré aux Chevaux) jusqu'à l'entrée du Clos d'Olive. Des trottoirs vont être mis en place pour sécuriser la rue. Une mise à niveau des réseaux d'eau a été faite par le SIAEP en attente du retour d'appel d'offres. Ces travaux sont supervisés par l'entreprise GEO BRETAGNE SUD



Rue de la Mairie Carrefour de la Mairie

ALIMENTATION ELECTRIQUE STADE ET CAMPING

Un point de livraison électrique supplémentaire a été mis en place pour séparer la fourniture du camping, de la salle et des terrains de foot car la puissance nécessaire n'était pas suffisante en l'état.

Avec 2 points de livraisons, l'éclairage et la sécurité sont assurés, finis les défauts d'alimentation électrique intempestifs.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise DC Energie.

CAMPAGNE DE PIEGEAGE DE RAGONDINS

Cette année, la campagne de piégeage s'est déroulée du 24 Mars au 2 Mai.

Au total, ce sont 100 ragondins qui ont été capturés dont 33 sur la période de prise intensive.

Ce chiffre montre bien la nécessité de cette campagne, sans laquelle le nombre de ces animaux exploserait !

Merci aux promeneurs de respecter la pose des cages.

Et merci aux piégeurs pour leur aide : Pascal RENOU, Gilles

Délibérations Municipales

FERGAND, Guillaume LOLICART, Cyril JEHANNO, André LOLICART, Henri HILLAIREAU, Robert LUCAS, Christian JUHEL et Pascal VAUGRENARD.



TRAVAUX A LA DECHETTERIE

En travaux depuis mai 2022, la déchetterie de Le Guerno est à nouveau ouverte depuis le 2 mai dernier.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

• Horaires d'été : les mardis, jeudis et samedis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

• Horaires d'hiver : les mardis, jeudis et samedis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Les déchets autorisés sont les suivants :

- Déchets verts
- Cartons
- Métaux
- Mobilier
- Lampes
- Gravats/inertes
- Piles et batteries
- Objets encombrants
- Cartouches d'encre
- Petit et gros électroménagers
- Huiles végétales
- Huiles minérales

Déchets refusés (liste non exhaustive) :

- Déchets dangereux explosifs ou pyrotechniques
- Déchets non identifiés
- Résidus de fabrication industrielle
- Éléments de véhicules automobiles
- Pneumatiques usagés
- Médicaments
- Amiante
- Cadavres d'animaux
- Ordures ménagères
- Souches d'arbres

Pour les professionnels :

Les déchetteries d'Arc Sud Bretagne sont accessibles aux professionnels adhérents au service déchets. Les dépôts sont payants au m3 de déchets déposés.

Préparez votre venue :

Pour gagner du temps, organisez le chargement de votre véhicule par type de déchet.

Le volume autorisé de dépôt hebdomadaire est de 2m3 maximum par foyer et par matériau.

L'accès est interdit aux véhicules poids-lourds, agricoles et aux véhicules de largeur carrossable supérieur ou égale à 2.5 mètres

de haut ou de PTAC supérieur à 3.5 tonnes, Les usagers doivent décharger eux-mêmes leurs déchets et laisser le quai propre après déchargement.

Les déchets ménagers spéciaux (solvant liquides, produits comburants, ...) doivent être correctement conditionnés et étiquetés avec le nom du produit.

L'agent d'accueil de la déchetterie refusera tout usager ou professionnel ne respectant pas le règlement intérieur.

Pour toute demande de renseignement :

Déchetterie de Le Guerno : 02 97 42 81 12

Communauté de Communes - Service environnement : 02 99 91 40 90

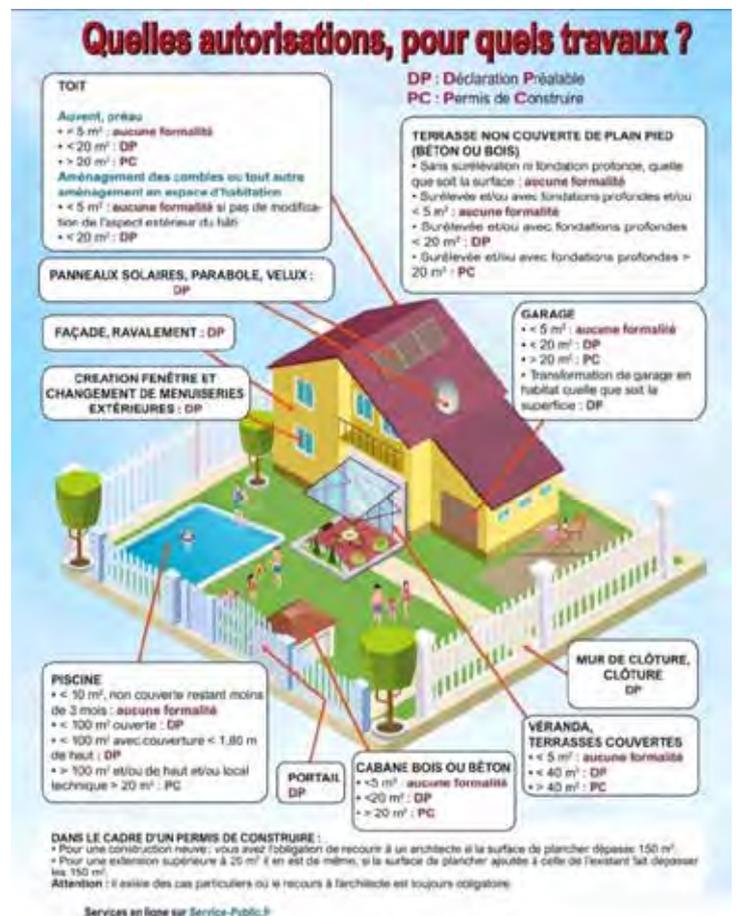
FAUCHAGE

La campagne de fauchage des voies communautaires par Arc Sud Bretagne a repris en juin.

APPEL DES REGLES D'URBANISME

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture, de poser un abri de jardin, de créer une clôture, une terrasse, d'isoler sont habitation par l'extérieur, le barder un pignon ou une tête de cheminée... sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.



Les surfaces réglementaires (notamment +/- 20m²) peuvent varier en fonction du zonage où se situe le projet.

Délibérations municipales

Attention ! L'artisan qui intervient pour un particulier est tenu de vérifier que son client est bien autorisé à faire les travaux. Le cas échéant, il est tenu d'attirer l'attention du propriétaire sur l'éventuelle nécessité d'une autorisation administrative de travaux.

Cette obligation entre dans son devoir de conseil, même en présence d'un maître d'œuvre professionnel.

Actions et Sanctions

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du code de l'urbanisme). Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

De plus, lorsqu'un tiers subit un préjudice du fait de l'implantation d'une construction, il peut engager une action en réparation devant le tribunal civil dans un délai de 5 ans concernant des travaux avec permis de construire et 10 ans en cas de construction édifiée sans permis ou non conformément à un permis de construire.

Dans le périmètre de protection des monuments historiques, toutes les demandes sont soumises à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Le PLU précise les règles applicables sur la commune en fonction du lieu du projet.

On oublie bien souvent que les demandeurs respectant les règles vivent des situations injustes, alors que d'autres s'en affranchissent en toute illégalité. Des litiges entre voisins se multiplient pour cette raison. L'urbanisme obéit à des lois et les communes ont en charge de les faire respecter. Certains peuvent découvrir ces contraintes et pourtant tout est clairement indiqué dans le PLU consultable à tout moment en mairie ou sur le site internet www.leguerno.fr

Comme les années précédentes, une convention a été signée pour la saison 2023 entre la Mairie et le parc animalier de Branféré.

La convention a pour objectif de définir les modalités et les conditions d'accès privilégiés au Parc de Branféré pour les habitants et le personnel de la Commune de LE GUERNO, moyennant une participation financière de la commune, à savoir :

- la carte d'abonnement sera au tarif privilégié pour les habitants (résidence principale et secondaire) et le personnel (et leurs ayants-droits) de la Mairie de LE GUERNO
- l'accès au parc sera gratuit pour les habitants de plus de 65 ans pour toute réservation au restaurant de Branféré dans le cadre d'une sortie de groupe organisée par le CCAS de LE GUERNO
- l'accès sera gratuit au Parc de Branféré pour les enfants et les accompagnateurs dans le cadre des ateliers du mercredi
- L'accès sera gratuit (une fois dans l'année) pour les élèves de l'école Sainte Anne de LE GUERNO

Vous pouvez retirer vos cartes à la Mairie, en sachant qu'il n'y a pas de date limite pour prendre sa carte d'abonnement au parc.



CONVENTION ENTRE LE PARC DE BRANFERE ET LA COMMUNE



BOURSE AUX PLANTES

Le matin du samedi 8 avril, se tenait la Bourse aux Plantes.

Malgré une équipe accueillante avec l'envie d'échanger plantes, graines, boutures et autres végétaux, et sous un soleil magnifique qui pouvait augurer une matinée où les visiteurs se montreraient nombreux, nous n'avons eu malheureusement que très peu de personnes sur notre stand.

Domage...



TRANSMORBIHANNAISE

La Transmorbihannaise s'arrêta à Le Guerno...

Cette année encore, le CDTE (Comité Départemental du Tourisme Equestre) a organisé la Transmorbihannaise : 4 jours de randonnée à cheval durant le week-end de l'Ascension, pour découvrir les chemins et le patrimoine Morbihannais.

Les 70 cavaliers et équipages (attelages) ont fait escale à Le Guerno samedi 20 mai.

C'est dans la bonne humeur et une grande convivialité que nous avons eu le plaisir de partager un moment avec eux à cette occasion. Le lendemain était organisé une boucle d'une quinzaine de kilomètres autour de la commune. Merci à la présidente du CDTE, Sophie BAGNIOL, d'avoir choisi de s'arrêter dans notre commune !



La Vie Sociale

LE MARCHÉ ESTIVAL

Nous vous attendons nombreux !

Depuis l'été dernier, la municipalité a fait le choix de mutualiser l'organisation du marché avec les associations de la commune. Des réunions de préparation en amont, de nouvelles idées, des intervenants plus nombreux, permettent un roulement chaque mardi pour un meilleur accueil des commerçants.

Les emplacements qui leur sont réservés sont toujours gratuits.

Les visiteurs auront toujours la possibilité de se restaurer sur place.

Le Guerno
Marché estival

de 17h à 21h
les mardis
soirs
Du 4 juillet
au 22 août

Restauration sur place

Contact: mairie.leguerno@wanadoo.fr / 02.97.42.94.76



JOURNÉE CITOYENNE

Jeudi 20 avril

Une équipe de fidèles bénévoles s'est retrouvée pour travailler à l'embellissement de la commune. Armée de débroussailleuses, une partie de l'équipe a participé à l'entretien de l'espace vert et parking de la place des lots ainsi que l'aire de camping-cars. Certes, les engins n'ont pas épargné nos oreilles mais le résultat était convaincant.

Une autre équipe s'est attelée au cimetière, point toujours contraignant à traiter. Cette fois-ci, ce sont plutôt les dos qui ont souffert : parfois à quatre pattes dans les allées, armés de binettes et de râteaux, de tondeuses et coupe-bordures, chacun a mis du cœur à l'ouvrage.

Cette belle matinée ensoleillée s'est terminée au bar de l'embuscade, comme il se doit ! Toujours dans la bonne humeur, nous vous invitons tous à partager ces moments de convivialité.

MULTISPORTS

Les enfants apprécient de se retrouver en dehors de l'école pour se défouler et s'initier au sport sous forme de jeux (loup sur ligne, citadelle, poule-renard-uipère, microbe,...)

Cette année 2022/2023, les deux groupes étaient constitués de la manière suivante :

- 8 enfants de 4 et 5 ans le lundi soir de 17h30 à 18h30

- 14 enfants de 6 à 10 ans le mardi soir de 17h30 à 18h30

Ce sont Arnaud et Romain de Profession Sports 56 qui ont encadré les enfants.

Les inscriptions pour l'année 2023-2024 seront possibles pour les enfants scolarisés à l'école Sainte-Anne par le biais du dossier d'inscription « cantine/garderie » qui sera adressé par courrier cet été.

Il est également possible de retirer un dossier directement à la mairie de Le Guerno, ou en faire la demande à mairie.leguerno@wanadoo.fr

Les tarifs pour la rentrée de septembre seront votés lors de la prochaine réunion du Conseil municipal prévue courant juillet. Pour rappel, les tarifs l'année passée étaient les suivants :

-63 € pour les enfants de Le Guerno soit 1.75 € la séance

-69 € pour les enfants extérieurs, soit 1.91 € la séance



LES ATELIERS DU MERCREDI

Depuis Janvier

Depuis janvier avec les enfants inscrits aux Ateliers du Mercredi, nous avons cuisiné, joué, rigolé, bricolé !

Nous avons fait des crêpes et des gâteaux « mendiants ». Nous nous sommes régelés !

Nos petites mains ont aussi fabriqué de jolis cadeaux pour la fête des parents.

Ensemble, nous avons passé de très bons moments.

Nous vous souhaitons un bel été rempli d'éclats de rires !



LE CARNAVAL

Vendredi 31 Mars

Réussite totale du carnaval malgré le temps incertain !

C'était la joie vendredi 31 mars, à l'école Sainte-Anne. Tous les enfants étaient invités à se déguiser afin de fêter le carnaval avec la complicité des adultes. Le personnel éducatif avait bien sûr joué le jeu, trop content de se travestir de différentes façons et d'offrir aux élèves une autre image de l'école.

Le défilé très coloré a été écourté en raison du temps incertain mais dans la cour de récréation, l'ambiance était à la détente et en fin de journée, nos jeunes carnavaliers ont pu déguster de délicieuses crêpes confectionnées par plusieurs parents. Un grand merci à eux d'avoir contribué à la réussite de ce temps festif !



«LE PLASTIQUE PAS SI FANTASTIQUE !»

Mardi 23 Mai

Mardi 23 mai, les élèves ont eu la chance de rencontrer une seconde fois Fabien Leroux qui continue à préparer activement sa traversée à la nage depuis le Cap Vert jusqu'à la Barbade en 50 jours.

Les échanges ont été denses, les enfants ayant plein de questions sur le projet de Fabien mais aussi sur la protection des océans et de son écosystème. Cette rencontre a été ponctuée par la remise de dons récoltés lors de notre

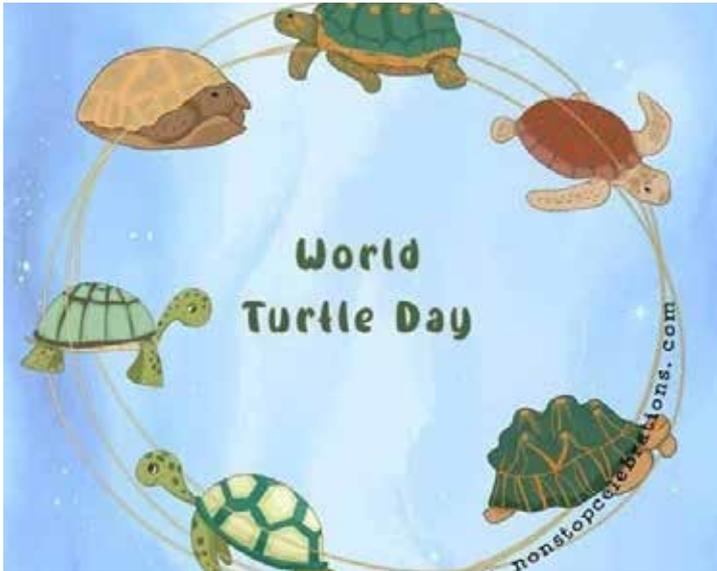


La Vie Sociale . École Sainte-Anne

pique-nique caritatif. Ce don servira à équiper le radeau de survie de Fabien d'une éolienne.

Merci à lui d'avoir pris de son précieux temps pour venir nous rendre cette petite visite ô combien enrichissante.

Une dernière rencontre avec Fabien devrait avoir lieu en septembre avant son grand départ.



La Vie Sociale . École Sainte-Anne

CHORALES

Mardi 30 Mai

Rassemblement des chorales au vinci n a arradon pour les eleves du CP au CM2.

Le mardi 30 mai, les élèves du CP au CM2 se sont rendus à un grand rassemblement de chorales qui regroupait d'autres écoles.

Les élèves ont pu se produire sur scène et chanter les productions apprises tout au long de l'année avec Adeline, notre intervenante en musique. En effet, Adeline, vient toutes les semaines durant l'année rendre visite à toutes les classes, les élèves y apprennent des chants, à jouer et manipuler divers instruments.

Ce moment partagé avec la scène et le public a été une joie pour tous les enfants ainsi que tous les adultes accompagnants.



l'association sur les différentes fonctions du Souvenir Français et le devoir de mémoire. Ils ont reçu de magnifiques livres du Comité Local du Souvenir Français pour leur travail.

Vendredi 30 Juin

Le vendredi 30 juin, les élèves se sont déplacés à Vannes au Palais des Arts assister à un spectacle puis se sont vu remettre un prix au niveau départemental.

Les élèves sont allés pique-niquer ensuite à Sainte-Anne d'Auray et ont assisté à une cérémonie officielle avant de revenir à l'école.



LE SOUVENIR FRANÇAIS

Jeudi 1er Juin

Le jeudi 1er juin, les élèves de CM1-CM2 de l'école Sainte-Anne ont reçu la visite du Souvenir Français pour une remise de récompense au niveau local suite au concours organisé par le Souvenir Français en partenariat avec l'Education Nationale. Les élèves devaient cette année choisir un poilu de la Première Guerre Mondiale et suivre son parcours et terminer leur petit dossier en écrivant un message de paix pour le XXI siècle.

Les élèves ont échangé avec des membres de

MATINÉE SPORTIVE

Des Maternelles

Le vendredi 2 juin, les élèves de maternelle de toutes les écoles du réseau se sont retrouvés au stade municipal afin de participer à des jeux sportifs pendant toute une matinée.

Ils ont joué, chanté tous ensemble et bien sûr partagé un pique-nique à l'ombre des arbres. Cette matinée a été très agréable pour tous.



NOTRE MESSAGE DE PAIX POUR LE XXI SIÈCLE

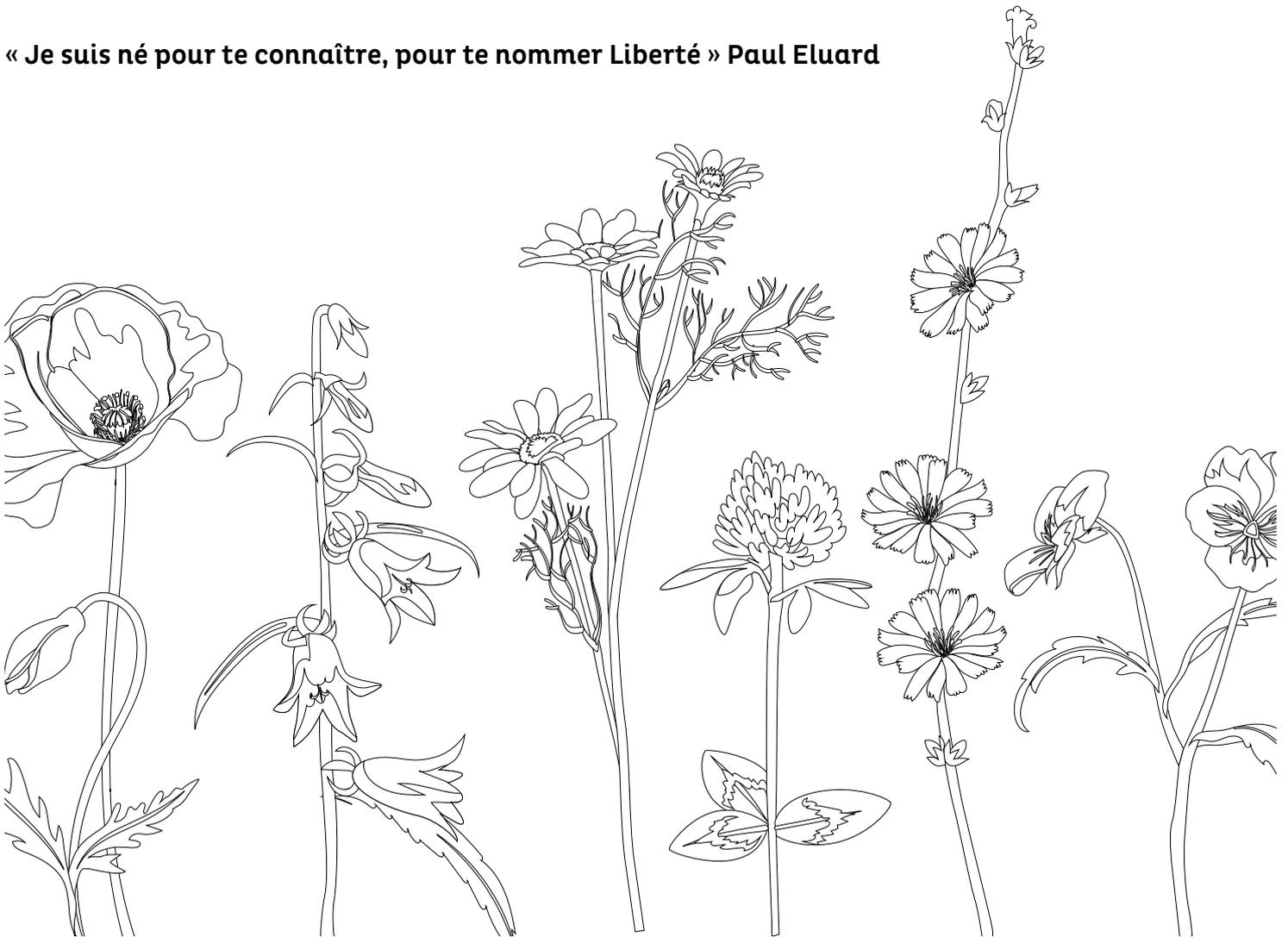
Nous, enfants de la Terre, nous souhaitons vivre dans un monde sans guerre. Baissons les armes et remplaçons les champs d'obus par des champs de fleurs. Que les explosions laissent place aux arcs-en-ciel. Soyons des agents de paix en développant le respect, la tolérance, la communication, la bienveillance, l'égalité entre les hommes et entre les hommes et les femmes. Stop au racisme, aux jugements de valeur, aux différentes formes de violence, aux conflits liés à la religion, à la maltraitance, au harcèlement. Travaillons ensemble pour construire un monde plus généreux, juste et équitable autour de la paix, la politesse, le respect, l'amitié, le partage, l'écoute.

Que l'école soit accessible à tous pour le sourire des enfants, qu'elle soit un terrain de joie et non de colère et qu'elle permette de construire un monde d'égalité, de liberté et de fraternité.

La richesse, la soif du pouvoir ne doivent pas conditionner le comportement des hommes.

Nous, enfants de la Terre, nous souhaitons vivre dans un monde plus propre sans pollution en développant le recyclage, en limitant le gaspillage de nos ressources (eau), en luttant contre la déforestation sans oublier nos animaux que nous devons protéger.

« Je suis né pour te connaître, pour te nommer Liberté » Paul Eluard



Voilà l'été qui s'installe...

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque changent pendant cette période : **OUVERTURE UNIQUEMENT LE SAMEDI MATIN DE 10h à 12h à partir du samedi 8 Juillet et jusqu'au 2 Septembre.**

Les horaires classiques reprennent le mardi 5 Septembre à 18h.

L'année scolaire s'est terminée dans des conditions un peu difficiles, un manque cruel de bénévoles s'est fait sentir, de façon générale dans la plupart des associations et services et particulièrement au sein de la bibliothèque. Absence, maladie, indisponibilité, l'équipe est très souvent à « flux tendu ».

Depuis quelques années déjà, ce manque se fait sentir et il nous est parfois difficile d'assurer toutes les permanences.

Besoin de bénévoles...

Aussi, nous faisons de nouveau appel aux personnes qui souhaiteraient donner un peu de leur temps (une permanence par mois en moyenne soit 2 heures environ)...

Le maintien des permanences est primordial pour l'accueil des adhérents et la vie de la bibliothèque... mais d'autres tâches sont indispensables pour son bon fonctionnement (achat de nouveaux ouvrages, enregistrement, couverture, rangement, désherbage -enlever les anciens ouvrages pour permettre de ranger les nouveaux ! ...), si vous êtes partants, merci à vous de nous contacter pour plus d'informations.

L'année scolaire se termine également par une touche plus émouvante.... Yvonne RIO, bénévole à la bibliothèque depuis de nombreuses années et surtout bénévole animatrice des temps lecture avec les enfants de l'école



le jeudi matin, a décidé de tirer sa révérence. Les animations se sont terminées fin juin.

Pas de possibilité pour la bibliothèque ni pour la mairie de continuer cette animation par manque de bénévoles intéressés pour remplir cette mission d'animation chaque jeudi matin. Normalement, les professeurs reprendront eux-mêmes ces animations, c'est tout ce que nous souhaitons car l'apport de ces temps d'animation dès le plus jeune âge chez les enfants n'est que pur bénéfice pour leur vie future.

Point info : il est toujours possible, si vous ne trouvez pas un ouvrage à la bibliothèque dans notre fonds propre de voir si ce livre (documentaire, album, BD, roman etc.) est disponible à la Médiathèque Départementale de Vannes (MDM).

N'hésitez pas à vous rapprocher des bénévoles présents lors des permanences pour plus d'informations. Si vous le désirez, vous pouvez également vous inscrire à la MDM directement afin de consulter leur fonds, feuilleter la presse numérique, participer à des mini-formations thématiques... plus d'informations auprès des bénévoles pour connaître la marche à suivre pour vous inscrire.

Bel été à tous, de nombreuses nouveautés sont disponibles à l'emprunt, n'oubliez pas de pousser la porte et de venir nous rendre visite.

NOS ENFANTS ont besoin de **VOUS** pour continuer à :

Découvrir,
Rêver,
S'Émerveiller,
Apprendre ...

NOUS MANQUONS DE BÉNÉVOLES !

L'équipe des bénévoles
de la bibliothèque de LE
GUERNO

Partage thé Coups de Cœur Quesaco ?

Amoureux de la lecture, rejoignez-nous !

Même si vous êtes mordus de lecture, vous constatez comme il est difficile de continuer à consacrer du temps à sa passion. La concurrence est rude avec les écrans : les séries télévisées, les réseaux sociaux et les ressources infinies de nos smartphones grignotent nos moments de loisir...

Pourtant lecteurs et lectrices savent que rien ne remplace un bon roman, un essai lumineux sur un problème de société, un récit de voyage, une bonne BD ou un bon polar dans son lit ou au coin du feu ...Quelles richesses pour l'esprit et pour le cœur !

Alors, pour résister aux sirènes qui nous en détournent, nous avons décidé de nous réunir ! De partager nos lectures pour nous stimuler, nous donner des envies, entretenir et affûter nos appétits, élargir nos horizons...

Depuis octobre 2022, un groupe de 4 lectrices (pas toujours les mêmes mais le compteur reste bloqué au chiffre 4...) se réunit en soirée une fois par mois à la bibliothèque municipale.

On commence par siroter une tasse de thé en bavardant de tout et de rien puis on sort des livres de nos sacs et on parle à tour de rôle de nos lectures (récentes ou plus anciennes). Il y a celles qui nous ont emballés, celles qui nous ont agréablement surprises mais aussi celles qui nous ont déçues. De fil en aiguille, on évoque tel film, telle émission de radio ou de télé qui s'y rapportent.

Bref, Partage thé coups de cœur c'est un moment convivial et culturel qui fait du bien, qui donne toujours envie et à la fin on se dit "on a vraiment bien fait de venir"

Mais 4 personnes, c'est bien mais c'est peu. Un cercle de 6 à 8 lecteurs (ah ! si on pouvait sortir de l'emploi du féminin pour en parler...) serait un format parfait. Il n'y a pas de cadeau de prévu pour le ou la 5ème, le ou la 6ème ... mais ils seront **accueillis à bras ouverts !**



Alors, surveillez la reprise de
l'activité fin septembre
ou sans attendre
contactez
Laurence (06 31 76 32 20) ou
Marie-Laure (07 88 46 11 44)

Marie-Laure, Laurence, Sylvie,
Eliane, Anne-Marie

La Vie Sociale

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2023

Le jeudi 15 juin en matinée, un jury de 6 personnes des communes d'Arzal, de Péaule et de Noyal, accompagné de Chantal Humbert et d'Odile Orjubin pour Le Guerno, ont parcouru la commune pour noter les 16 participants du concours des maisons fleuries.

Nous les remercions pour leur participation.

Pour la catégorie « Maison avec jardin paysager »

1er : M. et Mme Conan . 22, le Glescouët

2ème : M. et Mme Gautier . 4, le Clos Saint-Michel

3ème : Mme Odile Rio . 2, rue du Stade

4ème : Mme Liliane François . 1, rue de l'Océan P n°6

Pour la catégorie « Jardin de fleurs »

1er : Mme Eliane Chauvin . 1, rue Saint-Michel

2ème : Mme Monique Petithomme . 4, rue des Tilleuls

3ème : M. et Mme Van Puymbroeck . 6bis, rue du

Borg Nehué

Puis par ordre alphabétique :

M. Henry Auffray . Kerdrel

Mme Mireille Gaillet . 1, rue de l'Océan Appt n°2

Mme Maryvonne Simon . 1, rue de l'Océan n°8

M. et Mme Triballier . 8, Le Guhermain

Pour la catégorie « façades »

1er : M. et Mme Duhamel . 21, Le Glescouët

2ème : M. Raymond Chevalier . 5, rue des Oiseaux

Pour la catégorie « décor sur espace public »

1er : M. et Mme Spéculatore . 2, rue de la Paix

2ème : Mme Céline Lucas . 3, rue du Presbytère

3ème : Mme Anne-Marie PY . 11, le Glescouët

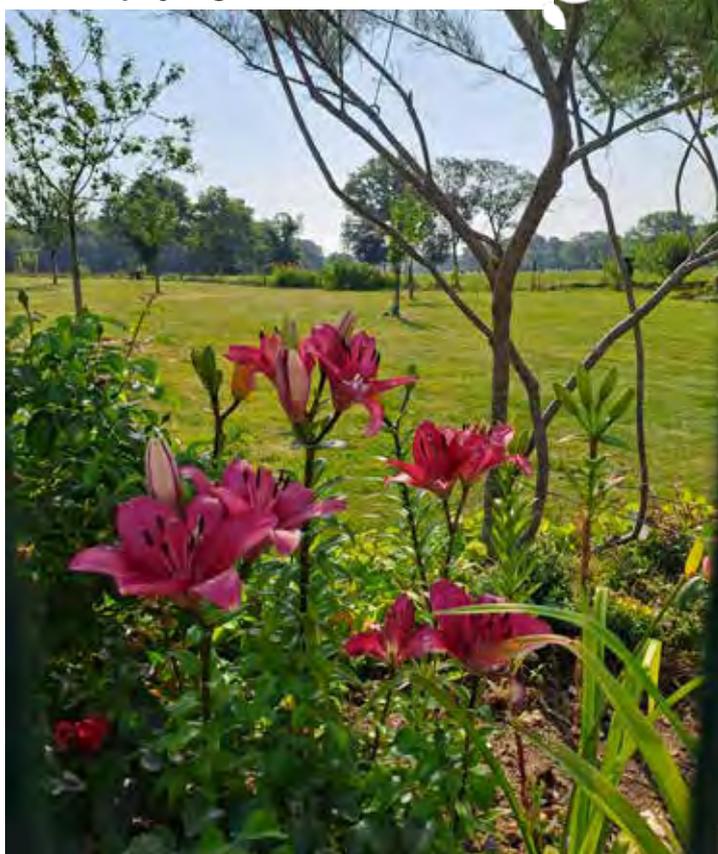
Un grand merci aux inscrits, ils nous ont présentés des jardins remarquables.

Nous vous invitons, à pied ou en vélo, à parcourir notre bourg et les villages environnants, afin de découvrir à votre tour des merveilles.

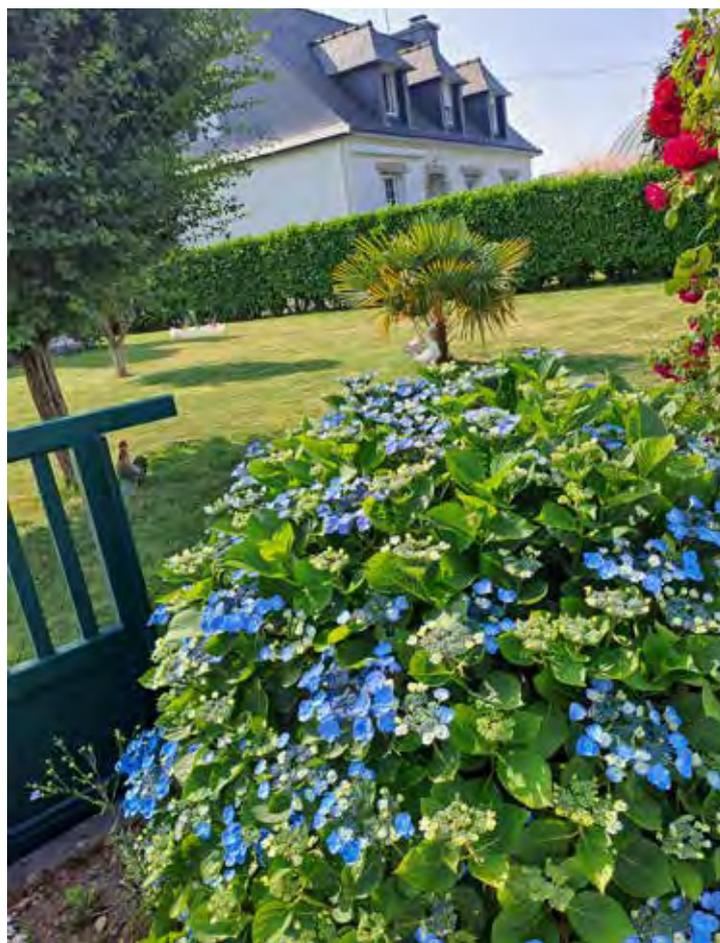
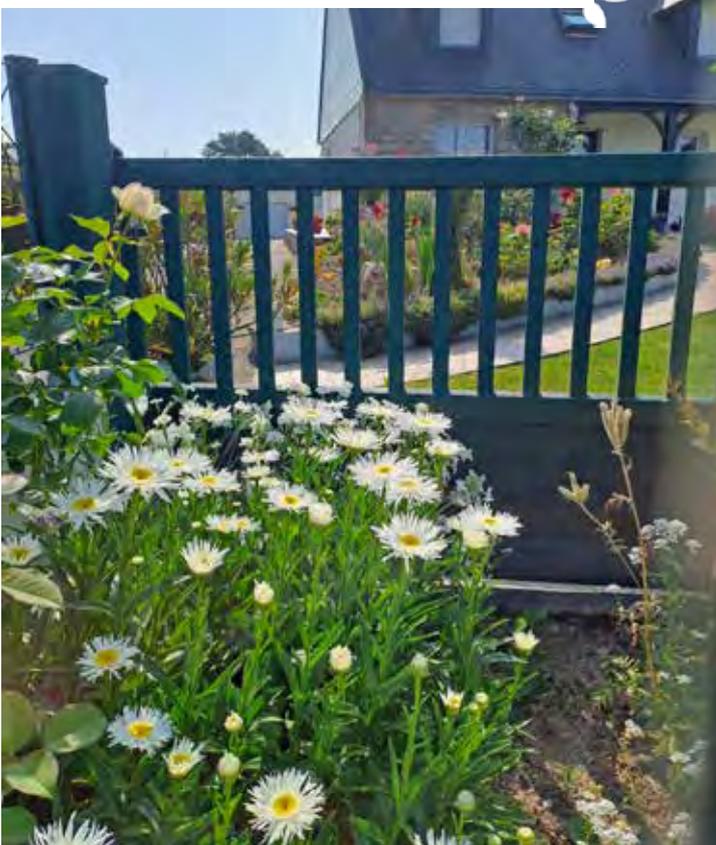
Le jury en pause déjeuner à Noyal-Muzillac



Jardin paysager : M. et Mme Conan



Jardin de fleurs : Mme Eliane Chauvin

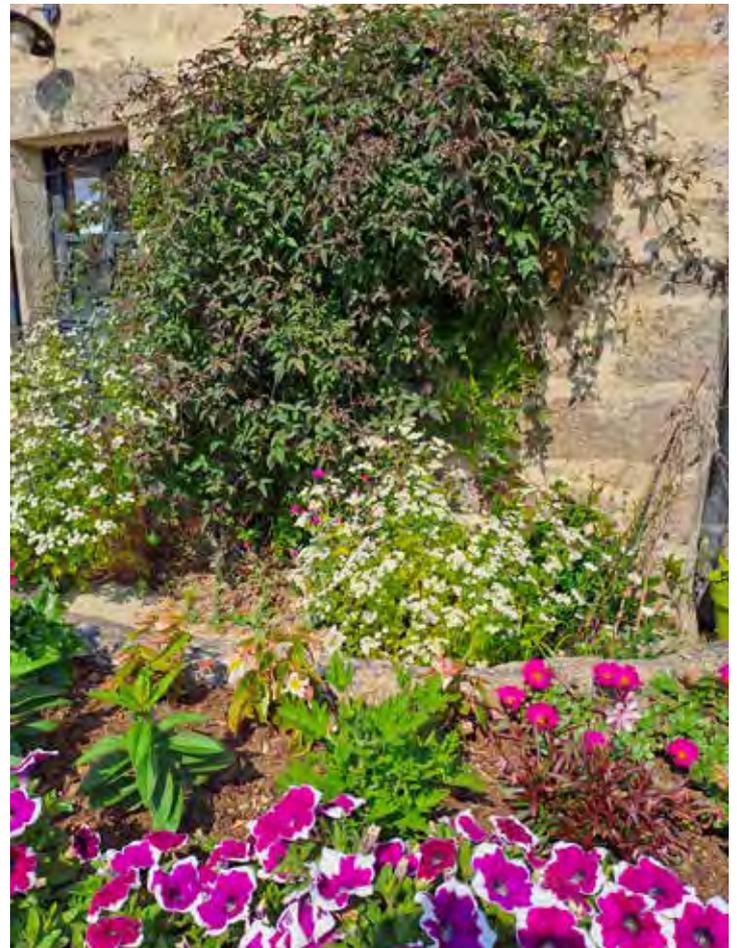


La Vie Sociale

Façade : M. et Mme Duhamel



Décor sur espace public : M. et Mme Spéculatore



OPERATION ARGENT DE POCHE

Pour la 3ème année consécutive, la municipalité a mis en place pour l'été le dispositif « Argent de Poche ». Il s'agit de proposer aux jeunes de la commune qui souhaitent travailler et gagner un peu d'argent d'intégrer les équipes municipales pendant une semaine, à raison de 3h30 par jour pendant les vacances d'été. La rémunération est fixée à 75€ par semaine.

Cette proposition est offerte aux jeunes de 16 et 17 ans qui souhaitent travailler mais qui ont encore des difficultés à se faire embaucher à cause de leur âge.

Cet été, 3 jeunes Guernotais se sont inscrits et travailleront donc dans les différents services municipaux.

Nous espérons qu'ils seront satisfaits de leur expérience, certainement intéressante à valoriser pour leur CV. Un bilan sera fait à la fin de l'été et l'opération pourra être renouvelée l'an prochain.

FÊTE DU QUARTIER SAINT-MICHEL

C'est reparti pour la fête des voisins au quartier Saint-Michel !

Elle aura lieu le **samedi 2 septembre**, l'occasion de se retrouver autour d'un verre et d'un pique-nique en toute convivialité et simplicité.

Rendez-vous vers 12h30 comme d'habitude sur l'aire de jeux de la résidence pour un apéritif.

Prévoyez votre pique-nique pour le midi et le soir.

D'ici là, bonnes vacances d'été à tous, et à très vite !

ÉTAT-CIVIL

Depuis le 1er Janvier 2023, la commune de Le Guerno a enregistré 4 naissances, 6 mariages et 4 décès.

Bienvenue à :

A z é l i a ,
E d d i e ,
Y a ë l ,
J u l i a e t
J u l i a n n



OPERATION ARGENT DE POCHE été 2023

TRAVAILLE UN PEU POUR RENDRE TON COCHON HEUREUX !

3H30 DE MISSION = **15 €**

Dispositif municipal réservé aux Guernotais nés entre le 1er Janvier 2006 et le 31 Décembre 2007

LE GUERNO

Renseignements et inscriptions auprès de la Mairie de Le Guerno
mairie.leguerno@wanadoo.fr / 02.97.42.94.76



La Vie Associative

A L'ASSO DU BOURG

Juin 2023

Donnez du son à notre territoire !

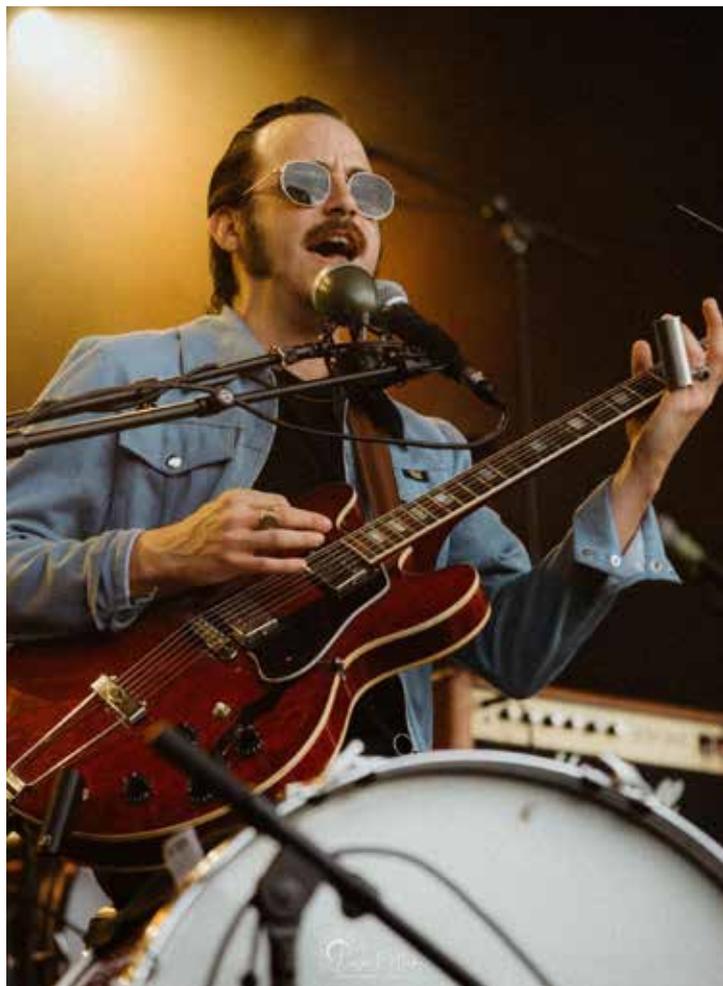
Après la nouvelle formule adoptée, nous souhaitons proposer, pour l'édition 2023, une dimension culturelle inédite.

Cette année, groupes locaux et de départements voisins ainsi que plusieurs têtes d'affiches d'envergure nationale ont enflammé la scène, les 19 et 20 mai.

En amont des 2 soirées concerts, de vendredi et samedi, artisans d'art, producteurs locaux, artistes de rue, musiciens...se sont partagés les rues du village.

Vendredi, ambiance Rock

Vincent Bloyet a ouvert les festivités en mode one man band, un exercice qu'il maîtrise parfaitement.



Blankass, formé en 90 par les 2 frères Guillaume et Johan reviennent cette année avec un nouvel album, Si possible heureux, à priori le public a bien compris le message en chantant avec le groupe.



Puis **Merzhin**, six musiciens de Landerneau ont enflammé la scène avec leur rock alternatif aux sonorités bretonnantes. Rock toujours avec **Déportivo**, ces musiciens du Bois-d'Arcy, sur scène depuis une vingtaine d'années donnent la part belle à la nouvelle chanson française.



Elisa do Brasil, DJ, reine de la drum bass clôture la première soirée avec élégance et sensualité.

Un air de carnaval de Rio !

Samedi après-midi, place à la famille, les rues sont animées par différents arts de la rue. Ambiance brésilienne avec des performances capoeira, percussions et danses de Libertacao... Le public est conquis par l'univers circassien des échasses et le jonglage des Kobolds et d'Agréabulles.



Samedi, éclectique

La fanfare **Ooz band** déambule dans le bourg et emmène le public jusqu'au site du festival, pour l'ouverture des portes.



La Vie Associative

The Blue Butter Pot était dans la place ! Ray & Oliv' ont proposé un son roots blues rock. Leurs compositions très instinctives racontent le monde qui ne tourne pas rond, mais aussi l'amitié dans les rades clandestins.



Ensuite, Mademoiselle K était sur scène; que dire ... une personnalité charismatique, une vraie interprète, un moment rare sur scène.



47 Ter a renversé le festival !! Une énergie de dingue face à un public venu en nombre profiter de leur prestation pleine de partage et de surprises !



La commission Jeunes , créée cette année, se souviendra à jamais, des moments passés avec le trio !

Pour terminer en beauté, Lyre Le Temps a fait swinguer le Festival Les Z'illuminés pour clôturer ces deux jours de folie.

MERCI à tous

Nous profitons pour dire **MERCI**, à nos équipes de bénévoles pour tout le travail incroyable, aux Membres pour tout le boulot de prépa, à l'ensemble de nos partenaires sans qui rien ne serait possible. A nouveau, nous sommes ravis d'avoir fait respecter les valeurs fondamentales de l'asso : Accès à la culture, développement du lien social, valorisation des acteurs locaux et respect de l'environnement.

Autre satisfaction que nous retiendrons est la participation active de la toute nouvelle commission Jeunes, qui a mené à bien ses missions, un grand coup de chapeau, à elles !

Bel été et à très vite.

Les Z'illuminés.



APEL ECOLE ST-ANNE

Le Guerno

L'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre (APEL) composée de parents d'élèves bénévoles continue de mener à bien ses actions.

Elle propose différentes actions afin d'apporter une aide financière aux sorties et voyages des enfants de l'école, notamment afin de financer le projet de l'année prochaine : le séjour à la neige des CE-CM en Janvier 2024 et le séjour à Branféré des maternelles jusqu'au CP.

Cela permet aussi de financer les projets scolaires et les travaux de l'établissement en lien avec l'OGEC.

Tout au long de l'année, **plusieurs ventes** ont été proposées aux familles : des gâteaux BIJOU (en octobre et mai), des chocolats de Noël, un repas à emporter en décembre, le repas de l'école en Mars où petits et grands ont apprécié ce moment convivial qui n'avait pas eu lieu depuis 2 ans et une vente de bières/saucissons en Juin.

Rappelons que toute vente est une contribution pour les activités des enfants.

Enfin la **kermesse**, le samedi 24 juin : un moment convivial apprécié de tous avec le défilé et le spectacle des enfants. Après le repas, tous les visiteurs ont pu essayer les différentes animations proposées et la journée s'est clôturée par le tirage au sort de la tombola.

Bravo aux élèves et à l'équipe pédagogique pour leur jolie prestation et merci aux parents pour leur présence et participation !



La prochaine action à venir est l'organisation d'un **vide-greniers** qui aura lieu le dimanche 1er octobre, à vos agendas !

L'APEL doit pouvoir compter sur le soutien des parents pour une réussite collective. Chacun peut participer et apporter son aide selon ses disponibilités et ses capacités.

Les membres de l'APEL vous souhaitent un bel été !!!

Suivez notre actualité sur notre page

Facebook : Apel Le Guerno

Contact :

apel.ecolesainteanneleguerno@gmail.com

La Vie Associative

COMITE DES FETES DE LE GUERNO

22 membres élus sièges à l'association pour l'année 2023.

Le bureau :

Président : Jean Michel ROUSSE.

Vice-présidents : Pascal DANION et Jean Claude LE GARGASSON.

Trésorier : Bernard ANGENAULT.

Trésorier adjoint : Philippe RELIN.

Secrétaire : Gérard ANGENAULT.

Secrétaire adjointe : Magalie JOUAN.

Personnes à contacter pour la location (chapiteaux, tables, chaises, podium, fourneaux et vaisselles)

Matériels et vaisselle :

Jean Michel ROUSSE au 06.89.18.23.01

Jean Claude LE GARGASSON au 02.97.67.91.62.

Calendrier des festivités d'été 2023

Dimanche 23 juillet

PARDON DE Ste ANNE de 10h15 à 22h00.

Pardon de Ste Anne avec les mariés de l'an 3 qui sont invités à la journée, déjeuner et diner offerts par l'association.

Mariages inscrits sur la liste des mariages de Le Guerno, années 1963/73/83/93 2003/13/23.

Programme de cette journée :

10h30 : départ du défilé avec les mariés de l'an 3 et le cercle celtique KOROLLERIEEN BRO SINE et la calèche de Gérald dans le centre bourg pour rejoindre l'église.

11h00 : Procession vers la fontaine Ste Anne avec les bannières.

11h15 : Bénédiction à la fontaine Ste Anne, ensuite retour vers l'église pour la cérémonie religieuse.

12h15 : Bénédiction pour tous au calvaire suivi de danses et musiques bretonnes. Site à l'arrière de l'église.

13h15 : Repas champêtre avec animations.

Repas adultes sur réservation jusqu'au 17 juillet.

Billetterie : Bar l'embuscade à Le Guerno.

Boulangerie Au four à bois à Le Guerno.

Office du tourisme de Muzillac.

Prix du repas adulte 17,00 € : apéritif, melon/ jambon de pays – jambon à l'os/pommes de terre grenailles – fromage – dessert – café.

Prix du repas enfant – de 12 ans 6,50 € : 1 verre de jus de fruits – melon – jambon/chips- dessert.

Animation de la journée avec :

Le cercle celtique KOROLLIEEN BRO SINE.

Les BATELIERS de CELAC (chants de marins et de mer).

Comité des Fêtes - BATELIERS PENERF 14 JUILLET 2022 (SNSM)



18h30/22h00 : FEST DEIZ avec le groupe Les BATELIERS de CELAC.

A partir de 18h30 : Grillades/Frites.

Dimanche 6 aout

Vide Grenier/Brocante 08h00 à 18h30

Ouvert aux particuliers et aux professionnels.

Accueil des exposants de 06h00 à 08h00.

Entrée gratuite pour les visiteurs.

A l'arrière de l'église :

Buette et restauration (grillades/frites).

Emplacement : **prix 3,50 €**

(minimum de réservation 4 mètres linéaires).

Renseignements et inscriptions :

Jean Michel ROUSSE tél : 0689182301.

Pascal DANION tél : 0638749374.

Jean Claude LE GARGASSON tél : 0297679162.

Mail : jeanmichelrousse@hotmail.fr

Pour réussir ces festivités nous avons besoin de votre aide, venez nous rejoindre en devenant

bénévole.

Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter au 0689182301 - 0638749374

Plannings et préparations des journées de festivités d'été 2023.

-Vendredi 21 Juillet à partir de 14h30 et samedi 22 juillet 09h00 sur site montage des chapiteaux avec mises en place des tables et chaises. Montage du podium et du barnum.

-Dimanche 23 Juillet à partir de 10h00 sur site : mise en place des couverts et préparation pour le service des repas.

-Lundi 24 Juillet à partir de 09h00 sur site : démontage.

-Samedi 05 Août à partir de 09h00 sur site montage des chapiteaux et du barnum.

-Lundi 07 Août à partir de 09h00 sur site : démontage.

Nous vous souhaitons un très bel été et de très bonnes vacances.

Toute l'équipe du COMITE DES FETES

Comité des Fêtes - PHOTO CERCLE CELTIQUE SENE 56



La Vie Associative

BREIZH MOTOS GUERNOTAIS

Sorties

Le moto club a profité du **weekend de Pâques pour aller visiter la Normandie et ses plages de débarquements.**

Profitant du temps relativement beau, la découverte de la région a été très agréable.

Hébergés en chalet (Champs Molay), bien que les soirées étaient rafraichissantes, nous avons passé de bons moments sur la commune de Isigny/mer.

Les 10 et 11 juin : **week-end du club avec nos amis Rennais et Mayennais.**

Accueil le vendredi soir, samedi balade moto sur un trajet de 160 km avec repas sur Brocéliande, visite musée ensuite retour à Le Guerno. Repas en soirée entre nous.

Le dimanche matin un petit tour au bord de l'océan avec dégustation d'huitres. Le dimanche après-midi, retour vers nos pénates, toutes les bonnes choses ont une fin !

Le 2 Juillet, **le club organise sa journée Muco** avec randonnée pédestre le matin sur des parcours de 10 et 15 km avec étapes de rafraichissement. L'après-midi sera consacrée au circuit motos environ 100 km.

Randonnée pédestre 5 € / personne (Rassemblement et inscription 7h30 - 9h à la salle omnisports Le Guerno).

Balade Moto 5 € / casques (Rassemblement et inscription 13h00)

Les sommes collectées seront remises à l'association pour lutter contre la mucoviscidose.

Le 28 octobre, le club organise son **repas annuel avec sa soirée dansante.**

Cette année nouveauté : ce sera du poulet basquaise qui vous sera servi.

Ces plats pourront être pris sur place ou à emporter le samedi après-midi de 17h30 à 19h00.

L'équipe Breizh Moto Guernotais

GYM CLUB GUERNOTAIS

Saison 2023-2024

Le club gym guernotais innove encore une fois avec une nouvelle discipline qui sera unique à Le Guerno : le Pilates flow.

Qu'est-ce que le Pilates flow ? C'est une combinaison qui regroupe 3 disciplines pour le bien-être sans se faire mal ! Un mélange de pilates, yoga et barre au sol.

Dorine vous accueillera dès le 11 septembre 2023 (des cours d'essai seront possibles).

Les inscriptions se feront le vendredi 15 septembre à la salle omnisports ou durant les cours.

Vous pouvez contacter dorine pour plus d'informations au numéro sur l'affiche.

Bel été à vous.



ASSOCIATION GYM CLUB GUERNOTAIS

SAISON 2023 - 2024

Reprise 11 septembre 2023

Nouveau et inédit sur le secteur



LUNDI

Pilates

18h00 à 18h50

Gym tonique

19h00 à 19h45

Zumba fitness

19h45 à 20h45

MERCREDI

Zumba Step

(à partir de 12 ans et adultes)

19h00 à 19h45

Piloxing

19h50 à 20h50

JEUDI

Pilates Flow

18h15 à 19h00

Cardio boxe (lia)

19h00 à 19h45

Hiit

19h50 à 20h20

Salle Omnisports Le Guerno



06 47 50 70 86



Dorine Escats Animatrice



La Vie Économique



Charpentes, Menuiseries & Couverture

L'entreprise CMBS, spécialisée dans la charpente, la menuiserie et la couverture, réalise près de 150 chantiers par an de construction de logements, de rénovation, d'extensions et de surélévation de maisons. L'entreprise possède également un tout autre savoir-faire bien plus confidentiel. En effet, elle a récemment participé à la réalisation d'une œuvre d'art créée par le designer Hervé Isle de Beauchaine (Entreprise HISLE).



L'entreprise Guernotaise a réalisé une rosace en bois constituant la base de suspension du lustre permettant ainsi de participer à la nouvelle pluie d'étoiles sur Vannes. Cette rosace d'1,20 m de diamètre comporte 120 perforations de haute précision portant une farandole de 120 points lumineux sur 13 m de hauteur.



Fort d'un savoir-faire de 110 ans, d'une équipe expérimentée et d'équipements de précision dans son atelier, CMBS a participé à la réalisation du lustre situé dans la cage d'escalier principale de l'hôtel de Limur à Vannes. Cet hôtel particulier, appelé aussi hôtel des douves, accueille le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine de la ville de Vannes.



Le lustre a aussi la particularité d'être réalisé à partir de pièces non conformes, leur valeur esthétique a été réinvestie dans cette création singulière, offrant au public une vision à chaque fois renouvelée lors de l'ascension de l'escalier. Cette œuvre d'art est d'autant plus dans l'air du temps puisque les ampoules LED sont de basse consommation : la puissance de ce lustre est inférieure à 10 watts.

Le rendu vaut le coup d'œil car aussi bien l'édifice complètement rénové que la nouvelle œuvre d'art qu'il recèle sont de toute beauté.
Contact : contact@breizhboisconcept.fr

VAUGRENARD

Dernières actus Vaugrenard !

Désormais partenaire de la société Mougin Travaux spécialisée dans les percements et petits travaux de maçonnerie, nos équipes vous accompagnent dans tous vos projets. Du percement dans le mur de votre séjour pour agrandir l'espace au curage et à la restructuration complète du gros œuvre de votre prochain lieu de vie.

Votre projet est unique. Ainsi pour mieux répondre à toutes les configurations de chantier, nous avons axé nos investissements sur du matériel spécifique facilitant notamment nos interventions sur des chantiers difficiles d'accès et des zones de travail étroites.

Nous vous invitons à visiter notre site internet pour découvrir nos réalisations www.vaugrenard.com et à nous suivre sur les réseaux  

Contact : 09 80 73 50 70
contact@vaugrenard.com



**Terrassement -
Assainissement**

56190 LE GUERNO
02.97.42.83.64.

LB.T.P
le bihan Dany

La Vie Économique

Les autocars

BOCÉNO

RGOMobilites



Vous forme
au métier de

Conducteur.trice de car

Si vous êtes jeune retraité, en recherche d'emploi, d'une reconversion professionnelle, entrepreneur(e) et/ou que vous avez besoin d'un complément de revenu, BOCÉNO vous accompagne dans vos projets de formation pour devenir conducteur.trice de car.

Nous rejoindre, c'est intégrer une entreprise qui se donne les moyens d'avancer avec des valeurs fortes !



Accompagnement



Développement durable



Qualité

*N'hésitez pas,
Contactez nous !*

Téléphone : 02 97 45 05 06

Mail : exploitation.boceno@rgom.fr

La Corne du Cerf, 56190 ARZAL



Muret en pierre, joints, terrasse, agrandissement, travaux de mini pelle et autres travaux

Eurl.Sébastien Raulo
Maçonnerie

7, Kerdehun
56190 Le GUERNO

06 13 77 38 43
sebastien.raulo2@orange.fr

breizh climat Froid

Froid commercial
Pompe à chaleur



Olivier Le Gal Tél. : 02 97 44 76 37 - 06 75 86 83 51
3 PA de l'Estuaire Mail : le-gal.olivier@orange.fr
56190 ARZAL www.breizhclimatfroid.com

Services

Arc Sud Bretagne Des services de proximité à Muzillac

Un guichet unique pour faciliter vos démarches administratives.

« Santé, famille, retraite, insertion, emploi, logement », chaque citoyen peut accéder en un lieu unique aux services publics et être accueilli pour y effectuer ses démarches du quotidien en ligne.

Né de la volonté des élus de développer une offre de services de proximité, le bâtiment Arc Sud Bretagne abrite un ensemble de services et de partenaires : Le 1er étage regroupe une partie des services de la Communauté de Communes, tandis que le rez-de-chaussée est dédié à l'accueil du public où différents accompagnements vous sont proposés :

FRANCES SERVICES

L'accueil France Services vous propose, sur rendez-vous uniquement, une aide, une écoute et un accompagnement de premier niveau dans les démarches administratives en lien avec 8 opérateurs nationaux : La CPAM, La CARSAT, La MSA, La CAF, Les Finances publiques, La Justice, Le Ministère de l'intérieur et Pôle Emploi.

PERMANENCES DE PARTENAIRES

En complément de France Services, un grand nombre de partenaires et plusieurs services du Département assurent des permanences régulières dans les locaux. Ils vous recevront sur rendez-vous à prendre directement auprès de chaque organisme soit par téléphone ou sur leur site internet.

L'ESPACE PUBLIC NUMERIQUE (EPN)

Il est destiné à accompagner tous les publics aux usages numériques. Vous pouvez y réaliser vos démarches et recherches en toute autonomie en utilisant les matériels mis à votre disposition. Si besoin un animateur est présent pour vous accompagner. Par ailleurs, des ateliers collectifs, portant sur des thématiques précises sont régulièrement organisés.

L'accueil mutualisé de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, de France Services et des différentes permanences permet de répondre à toutes les interrogations.

Il est ouvert au public le lundi de 9H à 12H et du mardi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H.
02 97 41 46 26 – contact@arcsudbretagne.fr

Des services de proximité



Stop au dépôt sauvage au pied des bornes, protégeons notre environnement !

Pour la santé de tous, la salubrité et le respect de l'environnement, luttons contre les incivilités !

Tout déchet déposé à un endroit non conforme constitue une infraction : l'abandon de déchets sur la voie publique est interdit et les contrevenants sont passibles d'une contravention de 3ème classe. Les déchets en

STOP
aux dépôts sauvages
sur l'espace public !

Ce n'est pas notre place !
Emmenez-nous en déchetterie !
Ne nous laissez pas ici !

Prendre le temps de bien gérer ses déchets vaut mieux que prendre une amende !

Le dépôt sauvage est un acte répréhensible selon les articles R632-1, R635-8 du code Pénal

Jusqu'à 1500 € d'amende et confiscation du véhicule

Information consignes de tri, collectes et déchetteries :
02 99 91 40 90 - environnement@arcsudbretagne.fr
www.arc-sud-bretagne.fr

sacs au pied de bacs de collecte des ordures ménagères le sont également.

Un doute sur le jour de collecte ? Le calendrier est à retrouver sur le site internet de la communauté de communes (www.arcsudbretagne.fr)

Chacun est appelé au respect des consignes pour l'utilisation des points d'apport volontaire :
Conteneur « verres » : Les déchets en verre déposés (pots, bocaux et bouteilles) doivent être vidés, en urac et sans sac. Il est inutile de laver le verre avant de le jeter.

Conteneur « emballages recyclables et papiers » : Les déchets doivent être déposés un à un, en urac et sans sac. Les papiers doivent être non souillés et non mouillés. Il est inutile de laver les emballages avant de les jeter.

Conteneur « ordures ménagères » : ils doivent impérativement être jetés dans des sacs fermés. C'est la condition pour éviter les mauvaises odeurs. Le volume des sacs ne doit pas excéder 30 litres.

Le Contrat Local de Santé

La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne est engagée dans le Contrat Local de Santé (CLS) avec ses partenaires de l'Est du Morbihan.

- Les usagers ont largement participé à la concertation en répondant au questionnaire de santé : + 2200 répondants, toutes tranches d'âge confondues. La participation a été importante sur Arc Sud Bretagne.

- Les professionnels Petite enfance, Enfance, Jeunesse et Personnes âgées ont contribué de manière très riche aux échanges menés lors des ateliers populationnels : + 200 professionnels engagés

- Les professionnels de santé ont échangé sur le parcours de soin : 150 professionnels engagés.

- La concertation s'est terminée avec la participation des élus le 20 avril à Ambon

Contrat Local de Santé Est Morbihan

Votre santé au quotidien, dites-nous
quelles sont vos priorités !

Arc Sud Bretagne
Éléments de synthèse

Avril 2023



L'offre de soins

Nombre de praticiens pour 10 000 habitants



10 médecins généralistes contre 9,6 dans le Morbihan, 9,3 en Bretagne et 8,4 en France



5 dentistes contre 5,7 dans le Morbihan, 5,6 en Bretagne et 5,4 en France



35,6 orthophonistes contre 39,8 dans le Morbihan, 36,2 en Bretagne et 31,7 en France pour 100 000 habitants



1,4 sages-femmes contre 2,5 dans le Morbihan, 2,5 en Bretagne et 2,3 en France



14,9 infirmiers libéraux contre 21,2 dans le Morbihan, 17,8 en Bretagne et 15,4 en France

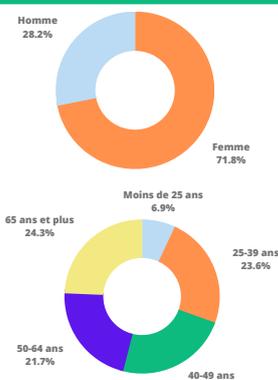


12,8 masseurs kinésithérapeutes contre 13,3 dans le Morbihan, 12 en Bretagne et 11,6 en France

CartoSanté - Indicateurs : cartes, données et graphiques (aflassante.fr)

Résultats de l'enquête

Profil des répondants



764 réponses / 2 252

Votre santé est :

Très bonne / Bonne

Mauvaise / Très mauvaise



Environ 7 répondants sur 10 s'estiment en très bonne ou bonne santé physique ou mentale. 6% se considèrent en mauvaise, voire très mauvaise santé physique et 4% en mauvaise, voire très mauvaise santé mentale



Services

Office de Tourisme Damgan La Roche-Bernard

Un site internet à votre service

www.damgan-larochebernard-tourisme.com

Retrouvez l'agenda des manifestations et sorties nature locales, les horaires des marées pour vos sessions de pêche à pied ou de plage en famille, et la météo en direct grâce à nos webcams installées sur la grande plage et le port de Pénerf à Damgan, La Roche-Bernard et le barrage d'Arzal...

Découvrez nos pépites locales grâce à notre newsletter



Week-end entre amis : nos idées pour se retrouver 🍷

Pour votre prochain week-end entre amis, vous êtes plutôt pédalo 🚣 et apéro 🍷 ou voilier 🛥 et crêpes sucrées 🥞 ?

Pas besoin de choisir lorsqu'on peut faire les deux à Damgan-La Roche Bernard !

Les pieds dans l'eau ou les orteils dans le sable, toutes les activités sont bonnes pour s'offrir un moment mémorable avec les copains !

→ Consultez nos idées



Sur notre site internet, abonnez-vous à notre newsletter mensuelle et recevez des idées de découvertes nature, gourmandes, artisanales au plus près de chez vous.

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux



Vous aussi partagez vos plus belles photos, faites-nous part de vos expériences sur le territoire avec le #letonnanterespuration

Nos éditions gratuites disponibles dans nos 3 bureaux.



• Notre Magazine de destination

• Le Guide Festivités été – Agenda des animations sur notre territoire de juillet à septembre

Editions également téléchargeables sur www.damgan-larochebernard-tourisme.com. Rubrique Infos pratiques/Nos brochures.

Découvrir le patrimoine hors des sentiers battus

L'Office de Tourisme vous propose tout l'été de partir à la découverte de nos communes classées et autres trésors du patrimoine, au travers de visites insolites. Suivez notre guide, Cécile, seul, entre amis ou en famille et devenez acteur de votre visite.

Tarifs : Adulte : 5 €. Enfant de 8 à 16 ans : 3 €



Programme auprès de l'Office du Tourisme et sur www.damgan-larochebernard-tourisme.com

Exposition de poteries traditionnelles à découvrir au Musée de La Vilaine maritime, La Roche-Bernard

Du 20 juin au 17 septembre

Tous les jours 10h30-12h30 / 14h30-18h30

Tarifs : adulte 3 € / enfant : 1.60 €

Rassemblée pas le collectionneur Denis Danilo, découvrez plus de 120 objets produits entre le 18e et le 20e siècles dans les ateliers d'Herbignac, Malansac et Saint-Jean-la-Poterie. Sont présentés : poteries du quotidien qui témoignent de techniques de fabrication artisanales depuis longtemps abandonnées, mais aussi d'un mode de vie rural qui a peu à peu disparu.



Coll. Denis Danilo® Mary Le Bel

L'Office de Tourisme a lancé sa boutique !

L'Office de Tourisme communautaire a installé une boutique dans ses 3 bureaux de Damgan, La Roche-Bernard et Muzillac, dans laquelle vous trouverez une large gamme d'idées cadeaux pour toute la famille.

Vous y trouverez notamment des illustrations des incontournables de la destination sous forme

de cartes postales, affiches et autres magnets. Des créations originales et uniques réalisées en exclusivité pour l'Office entre autres par un artiste local Jean-Jacques Gaudichon alias Degast' installé sur Pénerf.

L'Office commercialise également différents produits logotés SNSM et Compagnie des Ports, tous deux partenaires de l'Office.

Les gourmandises sucrées et salées des producteurs du territoire sont aussi mises à l'honneur (miels de la rivière de Pénerf, tisanes bio de Muzillac, tartinables de Saint-Dolay...). L'Office souhaite offrir ainsi une visibilité supplémentaire à ces producteurs locaux qui proposent par ailleurs des visites de leurs exploitations.

L'Office propose enfin un choix de livres (recettes de cuisine régionales, contes de Bretagne pour enfants, ouvrages d'historiens locaux).

L'aménagement mobilier de la boutique a été réalisé par Tual Agencement société basée à Muzillac.

La boutique est ouverte aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme.



Services

Relais Petite Enfance



Le Relais Petite Enfance est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement auprès des familles et des assistantes maternelles, professionnelles de l'accueil individuel.

Les assistantes maternelles en activité participent activement aux diverses actions du Relais, notamment :

- . Les matinées pour les tout-petits : jeux libres, motricité, éveil musical, séance Snoezelen, danse, matinée festive, etc.

- . Les soirées d'analyse des pratiques

- . Les formations en journée continues : jeu libre et aménagement de l'espace, premiers secours, prévention et gestion des troubles alimentaires.

Sur ce trimestre, l'association Pôle Ressources Handicap est venue à la rencontre des assistantes maternelles pour échanger sur l'inclusion de l'enfant en situation de handicap, de maladies chroniques, informer sur l'accompagnement de l'association et faire découvrir des malles de prêts.

Lieu d'Accueil Enfants Parents

Le LAEP la « P'tite Pause » est ouvert le vendredi matin de 9h15 à 11h15 (hors vacances scolaires) à Vacances à la carte Muzillac

Ce temps permet aux parents de se rencontrer et d'échanger et permet aux enfants d'expérimenter un temps de jeu avec d'autres enfants en présence de leur accompagnant. Ce service est très fréquenté, apprécié des nombreuses nouvelles familles.



C.A.P.S.

Centre d'Accueil et de Permanence des Soins

CAPS Centre Hospitalier Basse Vilaine
2 Rue de la piscine 56130 NIVILLAC

RAPPEL

Le CAPS est une association regroupant des médecins du secteur, il prend le relais des cabinets médicaux ouverts en journée.

En effet, le soir et le week-end, le médecin de garde au CAPS peut recevoir les patients après avoir été régulés par le 15.

Avant de vous déplacer au CAPS de Nivillac, vous devez impérativement appeler le 15 (service de régulation du SAMU).

Le médecin de garde vous accueillera :

- . du lundi au vendredi (soirs uniquement) :
de 20 h à Minuit

- . le samedi :
de 14 h à 18 h et de 20 h à 23 h

- . le dimanche et les jours fériés :
de 9 h à 12 h et de 16 h à 22 h

Centre d'Échanges Internationaux

Ouvrir les jeunes au monde

Jeunes lycéennes étrangères Italiennes, Brésiliennes et Allemandes recherchent une famille d'accueil

D'Italie, du Brésil, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Luise, jeune allemande de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2023. Elle fait du judo, joue du piano et aime nager.

Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Alice, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait du volleyball, de la natation et aime lire et faire du vélo.

Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2023.

Elle rêve de maîtriser la langue française.

Cristina, jeune brésilienne de 16 ans, viendra en France pour 10 mois. Elle pratique le taekwondo, fait du ballet et a de nombreux hobbies, dont le design graphique.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la

Informations Diverses

campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon – 02.99.20.06.14

v.simon@groupe-cei.fr

Responsable Locale :

Cathy LEBRUN

56000 Vannes

06.33.67.00.19

lebruncathy5@gmail.com.



SOLiHA AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

MORBIHAN

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

La tranquillité pour votre bien !

Fort de ses 25 années d'expérience sur le territoire Morbihannais, SOLIHA AIS Morbihan acteur associatif incontournable de la gestion locative vous accompagne dans votre projet locatif avec des avantages exclusifs.

AVANTAGES POUR LE PROPRIÉTAIRE

- Jusqu'à **65% de réduction fiscale** et des primes pouvant aller jusqu'à **3000 €**
- Une **équipe pluridisciplinaire** vous accorde une attention toute particulière
- Une **garantie gratuite** contre les éventuels loyers impayés et dégradations locatives
- Un **intermédiaire** dans vos relations avec le locataire

AVANTAGES POUR LE LOCATAIRE

- Un logement à **loyer maîtrisé**
- Un **accompagnement** pendant toute la durée de la location
- Le **respect** de leurs droits et obligations

Pour découvrir notre offre locative, n'hésitez pas à nous contacter ou vous rendre sur notre site internet.

SOLiHA AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
MORBIHAN

www.immomorbihan.soliha.fr • 02.97.40.22.82

DATES À RETENIR

si les conditions sanitaires le permettent

- MAR 4 JUIL 1er marché estival du mardi soir
(Municipalité, associations, bénévoles)
- DIM 23 JUIL Pardon de Sainte-Anne (Comité des Fêtes)
- DIM 6 AOÛT Vide-greniers (Comité des Fêtes)
- DIM 1 OCT Vide-greniers (APEL Ecole Sainte-Anne)
- VEN 6 OCT Remise des Prix Maisons Fleurie - Accueil
des nouveaux Guernotais (Municipalité)
- SAM 14 OCT Théâtre (Merlin l'An Chanteur)
DIM 15 OCT
VEN 20 OCT
SAM 21 OCT
- SAM 28 OCT Repas dansant (Breizh Motos Guernotais)
- SAM 4 NOV Foire « Vigne, Terre et Mer »
DIM 5 NOV (L'Echo de la Poirière)
- SAM 11 NOV Loto (Comité des Fêtes)

Monsieur le Maire,
Les Conseillers Municipaux,
Les membres du CCAS,
L'équipe Municipale,

**Vous souhaitent un
très bel été !**